GAMME DE TRAITEMENT BIOLOGIQUE

/ GAMME DE TRAITEMENT BIOLOGIQUE POUR FOSSES SOLS ET CANALISATIONS

ENZYMES POUR TRAITER LES ODEURS DE FIOUL
BIOFIOUL 97

Réf. 4502

Vendu par carton de 4 bidons

5 litres

Produit constitué de 2 éléments. L'un des composants est une formulation liquide contenant des agents mouillants, des tensioactifs et nutriments. L'autre composant est un mélange pulvérulent de micro-organismes destinés à la dégradation des hydrocarbures. Ce produit contient 7 souches capables d'utiliser les hydrocarbures des carburants et des huiles comme nourriture. La production enzymatique des micro-organismes réduit en chaînes de plus en plus courtes les chaînes d'hydrocarbures jusqu'à l'obtention d'eau et de gaz carbonique en fin de métabolisme.

Application : Destiné à de nombreuses applications dans les secteurs industriels et pétrochimiques. Traitement des déversements de carburants sur les surfaces en béton (garages, stations services, usines, aires de stationnement, centrales thermiques…). Il peut être aussi utilisé pour la bioremédiation des sols pollués par des déversements ou des fuites d'huile.

Dosage : Pur ou dilué à 50 %.

Mode d'emploi : Élimine les hydrocarbures des huiles, gazole, kérosène, carburants lourds en nettoyant d'abord la surface, puis en émulsifiant le carburant et en apportant la population de micro-organismes nécessaires à la dégradation de ces hydrocarbures. Il ne contient pas de soude caustique, d'acide ou de solvant. Préserve l'environnement pour le traitement des surfaces et des sols pollués par les hydrocarbures. Fort pouvoir nettoyant pour le traitement des surfaces. Conforme aux réglementations Européennes de biodégradabilité des tensioactifs.

RÉDUCTEUR POUR LES ODEURS DE FERMENTATION
BIODEURS 96

Réf. 4501

Vendu par cartons de 12 flacons

1 litre

Formulation liquide contenant plusieurs souches bactériennes et un parfum, destinés au contrôle biologique des odeurs. Il dégrade les matières organiques responsables des odeurs.

Utilisation : Contrôle biologique des odeurs : Sanitaires - Fosses septiques - Canalisations - Conteneurs à déchets.

Application : Action en profondeur du produit grâce à ses micro-organismes capables de digérer les matières grasses complexes, les huiles, la cellulose, les protéines et l'amidon. Permet de contrôler les odeurs grâce à sa formulation parfumée. Remplace les méthodes chimiques traditionnelles nuisibles à l'environnement. Ne contient pas de soude caustique. Bonne stabilité et longue conservation. Manipulation absolument sans danger.

Mode d'emploi et dosage : Sanitaire : urinoirs, toilettes, lavabos et douches. Pulvériser le produit pur de façon à recouvrir complètement la surface à traiter (quelques pulvérisations suffisent. (1pulvérisation = 1 ml). Ne pas utiliser en même temps que les produits d'entretien chimiques. Appliquer le produit en fin de nettoyage. Fosses septiques : son emploi dans les sanitaires régénère la flore bactérienne de la fosse septique. Canalisations et siphons de sol : Ensemencement : 200 ml par semaine. Entretien régulier : 100 ml par semaine pour des canalisations de diamètre standard. Augmenter en cas de diamètre plus important. Pour les immeubles à étages, ajouter 100 ml par jour à chaque étage en commençant par le rez-de-chaussée et jusqu'au dernier étage. Continuer le traitement hebdomadaire à partir du dernier étage. Conteneurs à déchets, poubelles, compacteurs : pulvériser régulièrement (en fonction de l'intensité des odeurs) l'intérieur du conteneur ou les déchets stockés dans le conteneur à déchets. Bien recouvrir la surface à traiter (conteneurs ou déchets). Laisser agir. Utilisé pour combattre et détruire tous types d'odeurs d'origine organique.

BACTÉRIES POUR BACS À GRAISSES ET FOSSES SEPTIQUES
BIOPACK

Réf. 4500

Sachets x25

Produit biologique en poudre, à base de micro-organismes, d'enzymes et d'éléments nutritifs pour la liquéfaction et la digestion des graisses, des corps gras, des protéines, de l'amidon et de la cellulose.

Utilisation : dans les hôtels, les restaurants et les services de restauration des hôpitaux, des cliniques, maisons de retraite, établissements scolaires, etc.

Avantages :
- Action immédiate et renforcée grâce à la présence conjointe de bactéries, d'enzymes et de nutriments.
- Permet d'ensemencer rapidement les bacs à graisses et les canalisations ; et d'espacer le pompage du bac.
- Contribue au bon fonctionnement des systèmes d'évacuation des bacs à graisses en maintenant l'équilibre biologique, et en contrôlant les odeurs.
- Permet d'ensemencer rapidement les fosses septiques neuves et accélère le redémarrage après une inutilisation prolongée (vacances, résidences secondaires,…).
- Bonne stabilité et longue conservation.
- Manipulation absolument sans danger.

Mode d'emploi et dosage : Bacs à graisses. Vidange préalable du bac à graisses. Ensemencement du bac à graisses : il s'agit d'une dose d'attaque à injecter directement dans le bac à graisses. Mettre 3 à 4 sachets par m^3 de volume. Dose d'entretien : il s'agit d'un dosage hebdomadaire à injecter en amont du bac à graisse, au niveau des canalisations et siphons de la cuisine. Le dosage d'entretien est évalué en fonction du nombre de repas quotidiens de l'établissement.

Dosage : - jusqu'à 250 repas/jour 1 sachet/semaine.
- 250 à 500 repas/jour 2 sachets/semaine.
- 500 et plus repas/jour 3 sachets/semaine.

Canalisations : pour prévenir l'engorgement, le bouchage ou les mauvaises odeurs des canalisations du système d'évacuation des eaux usées, prévoir un traitement avec un sachet tous les 15 jours. Fosses septiques : pour une fosse septique de 1 m^3. Ensemencement : 3 sachets à injecter directement dans la fosse septique. Entretien courant : 1 sachet tous les 15 jours dans la cuvette des WC.